

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 20 avril 2015**

Date de convocation du conseil municipal : 16 avril 2015

**Présents** : MMES Christiane JULLÈS, Michelle LOZANO, MM Benoît DEBOUT, Jean-François HOUETTE, Julien JULLÈS, Patrice LARCHEVÊQUE, Valéry PATIN, Hubert TÊTARD, Laurent LEDRU, Corentin ROLAND, Eric VAGANAY.

Début de la séance à 20h36.

\* \* \*

**Secrétaire de séance** : Michelle LOZANO

\* \* \*

### **1. Vote du compte de gestion 2014 - Budget Service des Eaux**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2014 du Services des Eaux, du percepteur. Il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 67 014,88 € et un excédent en investissement de 16 690,59 €. Ces résultats sont conformes au compte administratif de la commune.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le compte de gestion à l'unanimité des présents.

\* \* \*

### **2. Vote du compte administratif 2014 – Budget Service des Eaux et affectation de résultat au Budget Primitif 2015**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M49, après avoir approuvé, le 20 avril 2015, le compte administratif 2014 du service des eaux, qui présente un excédent d'exploitation cumulé à fin 2014 d'un montant de 83 705,47 €, constatant que ledit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution cumulé positif de la section d'investissement s'élevant à 16 690,59 €.

Considérant les besoins pour l'exercice 2015 décide, sur proposition du Maire, de reporter la somme de 31 817,88 € au Budget Primitif 2015 en section d'Exploitation au compte 002 recette, et d'affecter la somme de 35 197 € au budget Primitif 2015 en section investissement, au compte 1068 avec émission de titre de recette.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2014- budget service des eaux et l'affectation des résultats au budget Primitif 2015.

\* \* \*

### **3. Vote du Budget primitif 2015 du Service des Eaux**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif du service des Eaux. Celui-ci s'équilibre en section de d'exploitation, dépenses et recettes à 107 807 € et en section d'investissement, dépenses et recettes à 110 231 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, le Budget Primitif de la commune 2015 à l'unanimité.

\* \* \*

### **4. Vote Tarif de l'eau 2015**

Rappel des tarifs antérieurs :

-	2009 : 1,21 €
-	2010 : 1,33 €
-	2011 : 1,46 €
-	2012 : 1,55 €
-	2013 : 1,86 €
-	2014 : 2,20 €

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité de reporter le vote du tarif 2015 de l'eau après une étude d'une nouvelle grille tarifaire en commission.

## **5. Demande de subventions pour la gestion du patrimoine du service d'eau et modélisation du réseau**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation d'une étude de gestion du patrimoine du service d'eau et modélisation du réseau, il est donc donc urgent de solliciter l'inscription sur un prochain programme d'investissements subventionnés de cette étude d'un montant de **17 000 € H.T.**, qui comprend :

-	Marché VEOLIA :	14 150 EUR HT
-	Suivi ADTO :	2 000 EUR HT
-	Divers et imprévus, publication :	850 EUR HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la contexture du projet d'étude telle que définie ci-dessus ;
- sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau ;
- prend l'engagement de réaliser les travaux si les subventions sollicitées sont accordées ;  
A l'unanimité des présents.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50

\* \* \*